

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 1 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : J-B Weld Plastic Bonder Partie A

Code produit : 50133CAN, 50139CAN



Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Adhésif

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

Amérique du Nord

J-B Weld Company, LLC

400 CMH Road

Sulphur Springs, TX 75482

903-885-7696

info@jbweld.com

Ligne d'urgence :

Amérique du Nord

CHEMTREC

1-800-424-9300 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Irritation oculaire, catégorie 2A

Irritation de la peau, catégorie 2

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4

Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition simple, catégorie 3, irritation respiratoire

Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée, catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H319 Provoque de graves irritations oculaires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 2 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

H334 Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

H332 Nocif en cas d'inhalation.

H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires.

H373 Peut causer des dommages au système respiratoire à la suite d'une exposition prolongée ou répétée par inhalation.

Déclarations de mise en garde :

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P284 Porter une protection respiratoire.

P321 Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette.

P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

P302+P352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver abondamment avec de l'eau / du savon.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions : Obtenir des soins médicaux

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir en position confortable pour lui permettre de respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

P405 Garder dans un endroit fermé à clé.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le conteneur bien fermé

P501 Éliminer le contenu et les conteneurs conformément à la réglementation locale.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 14807-96-6	Poudre	7-13
Numéro CAS : 108-32-7	carbonate de 1,2-propanediol	0.5-1.5
Numéro CAS : 101-68-8	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	15-40
Numéro CAS : 25686-28-6	4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	6.48-14.96
Numéro CAS : 57596-50-6	Triéther de polypropylèneglycol et de triméthylolpropane, polymère de 4,4'-diphénylméthane diisocyanate	3-7

Informations supplémentaires :

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'ont pas été révélés, constituant un secret commercial conformément au Règlement sur les produits dangereux

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 3 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

du Canada et au SIMDUT 2015.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Consulter un médecin en cas de malaise

Prendre des précautions pour assurer sa propre sécurité

Éliminer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais

Obtenir des conseils médicaux en cas de malaise ou d'inquiétude

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Retirer immédiatement les vêtements contaminés

Éponger ou brosser délicatement l'excédent de produit

Laver abondamment à l'eau tiède courante

Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée ou de malaise

Après un contact avec les yeux :

Rincer délicatement les yeux exposés à l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Rincer délicatement les yeux avec précaution avec de l'eau courante tiède pendant plusieurs minutes, tout en tenant les paupières ouvertes

Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement

Continuer à rincer pendant 15 à 20 minutes

Consulter un médecin si l'irritation oculaire persiste

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persistent

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 4 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'inflammation

Agents adaptés : eau pulvérisée, mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Chimique sèche

Agents d'extinction inappropriés :

Jet d'eau à grand volume

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire le dégagement des gaz et de vapeurs irritants

Ne pas rejeter les eaux utilisées pour lutter contre l'incendie dans les égouts ou les cours d'eau

Une combustion dangereuse entraînera la libération de dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone, Oxydes d'azote (NO_x), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Isocyanates, autre hydrocarbures.

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale hermétique

Précautions particulières :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne doit pas être libéré dans l'environnement

Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter d'inhalier le brouillard or la vapeur.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter la formation d'aérosol.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes ne doivent pas être présentes lors des processus utilisant ce mélange.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 5 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

Maintenir le conteneur bien fermé.
Protéger contre le gel et les dommages matériels.
Entreposer dans un endroit frais bien aéré.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Canada	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Alberta: Limite d'exposition 8 heures MPT : 0,05 mg/m ³ (0,005 ppm)
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	British Columbia: 8 heures Valeur d'exposition : 0,005 ppm
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Maximum valeur d'exposition : 0,01 ppm
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Manitoba: Limite d'exposition 8 heures : 0,005 ppm
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Ontario: 8 heures Valeur d'exposition : 0,005 ppm
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Ontario: Maximum Valeur d'exposition : 0,02 ppm
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Quebec: 8 heures Valeur d'exposition MPT : 0,051 mg/m ³ (0,005 ppm)
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Saskatchewan: Limite de contamination moyenne 8 heures : 0,005 ppm
	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	101-68-8	Saskatchewan: limite de contamination moyenne 15 minutes : 0,015 ppm
	Poudre	14807-96-6	LEP Alberta - MPT 8 heures Limite d'exposition : 2 mg/m ³
	Poudre	14807-96-6	LEP Colombie-Britannique - MPT 8 heures Valeur d'exposition : 2 mg/m ³ (respirable)
	Poudre	14807-96-6	LEP Manitoba - 8 heures Limite d'exposition (VLS-MPT) : 2 mg/m ³ (fraction respirable)
	Poudre	14807-96-6	LEPs Ontario - MPT 8 heures Valeur d'exposition (MPT) : 2 mg/m ³ (fraction respirable)
	Poudre	14807-96-6	LEP Québec - MPT 8 heures Valeur d'exposition : 3 mg/m ³ (fraction respirable)
	Poudre	14807-96-6	LEPs Saskatchewan - 8 heures Limite de contamination moyenne : 2 mg/m ³ (fraction respirable)

Valeurs limites biologiques :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 6 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Une surveillance de la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le lieu de travail général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à une LEP et le caractère adéquat des contrôles de l'exposition.

Une surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur et d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (LEP) indiquées ci-dessous.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Matériau du gant : caoutchouc butyle.

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Mesures générales d'hygiène :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide beige visqueux
Odeur :	Non déterminé ou non disponible
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	>392°F (>200°C)
Point d'éclair :	>100 °C
Taux d'évaporation :	<1 (acétate butylique = 1)
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	<0,01333 hPa (25°C)
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 7 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

Densité :	1,288 g/cm ³ (20 °C)
Densité relative :	Non déterminé ou non disponible
Solubilités :	Pratiquement insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	ca. 20,000 mPa.s
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

Densité de vapeur relative	>1 [Air = 1)
----------------------------	--------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à éviter :

Température de congélation et exposition à l'humidité.

Matériaux incompatibles :

Acides, alcools, Aluminium, Amines, Ammoniac, Bases, Alliages de cuivre, Fluorures, Fer, Agents oxydants, alcalis forts, réducteurs forts, Eau, Zinc, Air humide.

Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), Oxydes d'azote (NO_x), Acétone, Hydrocarbures.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation :

Nocif en cas d'inhalation

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	inhalation	CL50 - Rat - 369 mg/cu m/4 heures
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	inhalation	CL50 - Rat : 0,49 mg/l (4 heures)
carbonate de 1,2-propanediol	orale	DL50 Rat >5.000 mg/kg
	dermique	DL50 lapin >2,000 mg/kg

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 8 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation :

Provoque une irritation cutanée

Données sur le produit :

Peut causer une irritation cutanée et/ou une dermatite.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Triéther de polypropylèneglycol et de triméthylolpropane, polymère de 4,4'-diphénylméthane diisocyanate	Provoque une irritation cutanée.
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Irritant pour la peau.
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Provoque une irritation cutanée.

Domages/irritations oculaires sévères

Évaluation :

Provoque de graves irritations oculaires

Données sur le produit :

Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.
Provoque de graves irritations oculaires.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Triéther de polypropylèneglycol et de triméthylolpropane, polymère de 4,4'-diphénylméthane diisocyanate	Provoque de graves irritations oculaires.
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Irritation oculaire modérée.
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Provoque de graves irritations oculaires.
carbonate de 1,2-propanediol	Provoque de graves irritations oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation :

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Triéther de polypropylèneglycol et de triméthylolpropane, polymère de 4,4'-diphénylméthane diisocyanate	Peut causer une réaction cutanée allergique.
	Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 9 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

Nom	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Peut provoquer une sensibilisation par voie cutanée.
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Peut causer une réaction cutanée allergique. Peut causer des symptômes d'allergie, de l'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle		Peut causer le cancer.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Poudre	Groupe 3 - Ne peut être classé en ce qui concerne la carcinogénicité chez les humains

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation :

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Triéther de polypropylèneglycol et de triméthylolpropane, polymère de 4,4'-diphénylméthane diisocyanate	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	Le composant affecte le système respiratoire à la suite d'une exposition unique et répétée.
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 10 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation :

Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Triéthér de polypropylèneglycol et de triméthylolpropane, polymère de 4,4'-diphénylméthane diisocyanate	Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.
4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	Peut causer des dommages au système respiratoire à la suite d'une exposition prolongée ou répétée par inhalation.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
carbonate de 1,2-propanediol	test semi-statique CL50 - Cyprinus carpio (Carp) - > 1000 mg/l - 96 heures
	Essai statique CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 1.000 mg/l - 48 heures
	CE50 - Desmodesmus subspicatus (algue verte) - > 900 mg/l - 72 heures
	CE10 - Pseudomonas putida - 7400 mg/l - 16 heures

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 11 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

Nom	Résultat
carbonate de 1,2-propanediol	Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Page 12 sur 12

J-B Weld Plastic Bonder Partie A

Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

57596-50-6	Triéther de polypropylèneglycol et de triméthylolpropane, polymère de 4,4'-diphénylméthane diisocyanate	répertorié
14807-96-6	Poudre	répertorié
101-68-8	4,4'-Diisocyanate méthylènediphényle	répertorié
25686-28-6	4,4'-méthylènediphényle diisocyanate, oligomères	répertorié
108-32-7	carbonate de 1,2-propanediol	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 07.11.2019

Fin de la fiche de données de sécurité